2015

Pays de la Serre
Communauté de Communes

RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA SERRE

SOMMAIRE

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

AU FIL DES MOIS P. 5

01.
PAYS DE LA SERRE,
UN TERRITOIRE,
42 COMMUNES, 61 CONSEILLERS

P. 7

02.
PAYS DE LA SERRE,
DES COMPÉTENCES
ÉTOFFÉES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P. 13
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE P. 16
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE P. 18
COMMUNICATION P. 25

03.
PAYS DE LA SERRE,
ACCUEILLANT
ET RESPECTUEUX

ASSAINISSEMENT P. 27
DÉCHETS P. 28

04.
PAYS DE LA SERRE,
UNE ÉQUIPE
POUR SES HABITANTS

SERVICES ET EFFECTIFS P. 31
MAPA ET MUTUALISATION P. 33
FINANCES P. 34

2015, AU FIL DES MOIS

REDEVANCE INCITATIVE RÉELLE

Passage à la tarification incitative via la REOMi au 1er janvier 2015.

1ER JANVIER

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU PAYS DE LA SERRE

Le Président ainsi que les Vice-Présidents ont présentés leurs voeux à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire

22 JANVIER

INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ DE MARLE

Engagé en 2009, l'important chantier de la maison de santé a pris fin en novembre 2014. Le 30 mai 2015 s'est déroulée son inauguration

30 MAI

29 JANVIER AU 8 DÉCEMBRE

SAISON CULTURELLE

A cheval sur deux saisons, 7 spectacles ont été proposés en 2015 aux élèves du Pays de la Serre

1ER JUILLET

SERVICE ADS

Ouverture du service ADS pour les mairies et les particuliers

10 NOVEMBRE

RAM

Spectacle «La Maison Bonhomme» organisé par le RAM pour les enfants du territoire accompagnés des assistantes maternelles

6 NOVEMBRE

BASE LAON-COUVRON

Vente de l'ancienne Base Militaire Laon-Couvron à la société MSV de Jonathan PALMER

01.

PAYS DE LA SERRE
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

PAYS DE LA SERRE, UN TERRITOIRE, 42 COMMUNES, 61 CONSEILLERS

01.

UN TERRITOIRE
42 COMMUNES
61 CONSEILLERS

42 COMMUNES
15 106 HABITANTS
42 866 HECTARES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CRÉÉE AU 1ER DÉCEMBRE 1992

UN TERRITOIRE

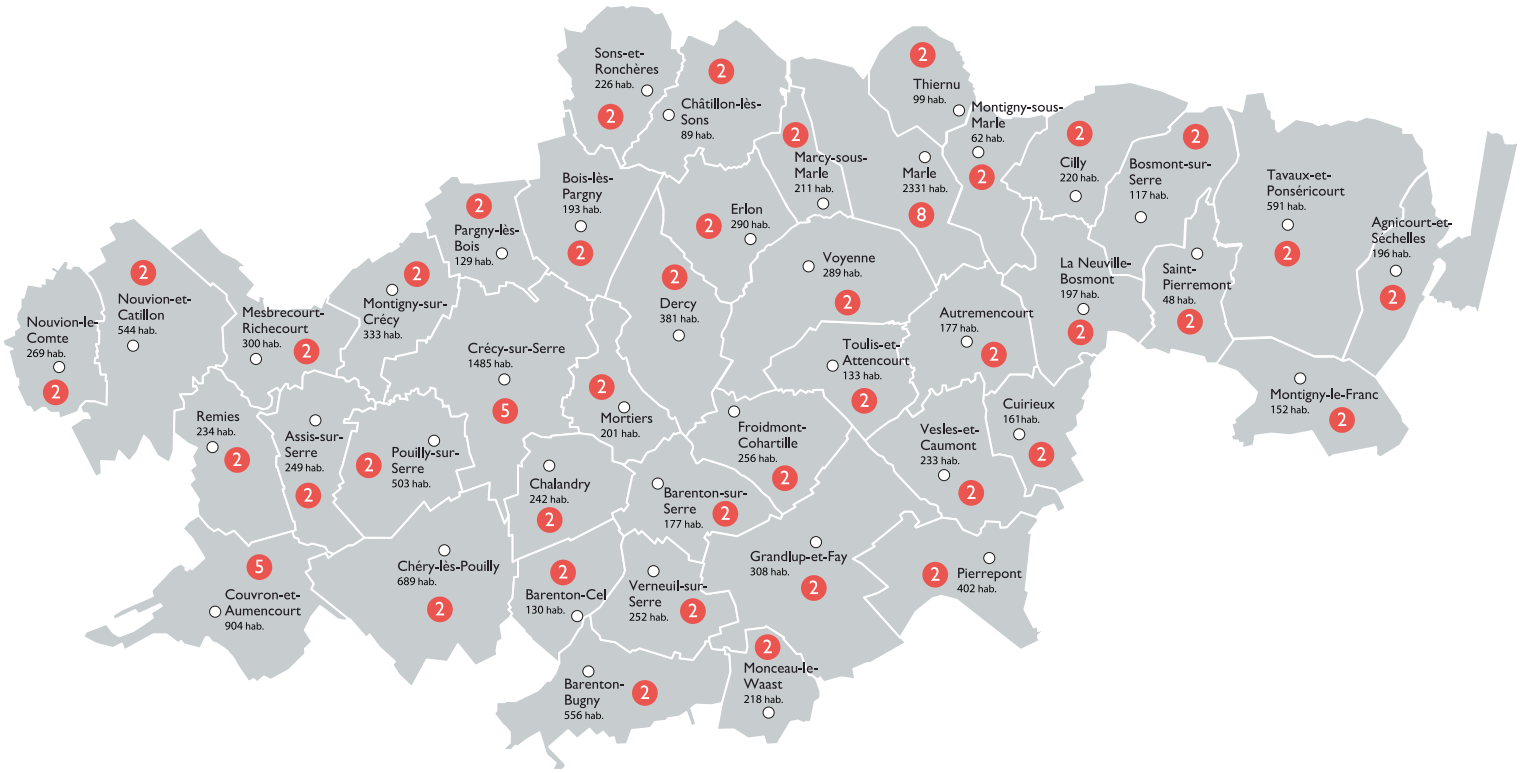

● Nombre de conseillers

01.

UN TERRITOIRE
42 COMMUNES
61 CONSEILLERS

UN TERRITOIRE

AGNICOURT-ET-SÉCHELLES	Patrice	LETURQUE	
ASSIS-SUR-SERRE	Guy	MARTIGNY	
AUTREMENCOURT	Dominique	POTART	
BARENTON-BUGNY	Gérard	BOUREZ	
BARENTON-CEL	David	PETIT	
BARENTON-SUR-SERRE	Bruno	SEVERIN	
BOIS-LÈS-PARGNY	Jean-Pierre	COURTIN	
BOSMONT-SUR-SERRE	Amélie	LOISEAU	
CHALANDRY	Jean	DELVILLE	
CHÂTILLON-LÈS-SONS	Jean-Paul	VUILLIOT	
CHÉRY-LES-POUILLY	Éric	BOCHET	
CILLY	Jean-Michel	HENNINOT	
COUVRON-ET-AUMENCOURT	Carole	RIBEIRO	
CRÉCY-SUR-SERRE	Pierre-Jean	VERZELEN	
CUIRIEUX	Franck	FELZINGER	
DERCY	Bernard	BORNIER	
ERLON	Louise	DUPONT	
FROIDMONT-COHARTILLE	Jean-Charles	BRAZIER	
GRANDLUP-ET-FAY	Christian	VUILLIOT	
LA NEUVILLE-BOSMONT	Jules-Albert	GERNEZ	
MARCY-SOUS-MARLE	Marie-Josèphe	BRAILLON	† décédée en 2016
MARLE	Jacques	SEVRAIN	
MESBRECOURT-RICHECOURT	Valérie	SERIN	
MONCEAU-LE-WAAST	**Nicole**	**BUIRETTE**	
MONTIGNY-LE-FRANC	**Isabelle**	**BOURDIN**	
MONTIGNY-SOUS-MARLE	Francis	LEGOUX	
MONTIGNY-SOUS-CRÉCY	Jean-Michel	WATTIER	
MORTIERS	Alain	PIERCOURT	
NOUVION-ET-CATILLON	Thierry	LECOMTE	
NOUVION-LE-COMTE	Hervé	GAYRAUD	
PARGNY-LÈS-BOIS	Jean-Marc	TALON	
PIERREPONT	Cédric	MEREAU	
POUILLY-SUR-SERRE	Régis	DESTREZ	
REMIES	Bernard	COLLET	
SAINT-PIERREMONT	Marcel	LOMBARD	
SONS-ET-RONCHÈRES	René	LEFEVRE	
TAVAUX-ET-PONSÉRICOURT	Daniel	LETURQUE	
THIERNU	Jean-Claude	GUERIN	
TOULIS-ET-ATTENCOURT	Blandine	LAUREAU	
VERNEUIL-SUR-SERRE	Pascal	DRUET	
VESLES-ET-CAUMONT	Olivier	JONNEAUX	
VOYENNE	Georges	CARPENTIER	

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

61 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES ET 35 SUPPLÉANTS

AGNICOURT-ET-SÉCHELLES	**Patrice**	**LETURQUE**
	Patrick	*WATTEAU**
ASSIS-SUR-SERRE	**Guy**	**MARTIGNY**
	Frédéric	*GRENIER**
AUTREMENCOURT	**Dominique**	**POTART**
	Pierre	*BLAVET**
BARENTON-BUGNY	**Gérard**	**BOUREZ**
	Éric	BEVIÈRE
BARENTON-CEL	**David**	**PETIT**
	Jean-Pierre	*PROISY**
BARENTON-SUR-SERRE	**Bruno**	**SEVERIN**
	Laurent	*HURIER**
BOIS-LÈS-PARGNY	**Jean-Pierre**	**COURTIN**
	Claudin	*DELOURME**
BOSMONT-SUR-SERRE	Franck	LEROY
	Thierry	*BELTRAMI**
CHALANDRY	**Jean**	**DELVILLE**
	Frédéric	*SABREJA**
CHÂTILLON-LÈS-SONS	**Jean-Paul**	**VUILLIOT**
	Jacky	*DELARIVE**
CHÉRY-LES-POUILLY	**Éric**	**BOCHET**
	Laurence	RYTTER
CILLY	**Jean-Michel**	**HENNINOT**
	Gérard	*DELAME**
COUVRON-ET-AUMENCOURT	**Carole**	**RIBEIRO**
	Dominique	LEBLOND
	Gilbert	RICHARD
	Benoît	ROGER
	Grégory	COIGNOUX
CRÉCY-SUR-SERRE	**Pierre-Jean**	**VERZELEN**
	Christelle	VIN
	Nathalie	SINET
	David	BAUCHET
	Alain	PICON
CUIRIEUX	**Franck**	**FELZINGER**
	Yannick	*GRANDIN**
DERCY	**Bernard**	**BORNIER**
	Christophe	*GUILLE**
ERLON	**Louise**	**DUPONT**
	Éric	*CHARTIER**
FROIDMONT-COHARTILLE	François	NUYTTEN
	Vincent	*DOYER**
GRANDLUP-ET-FAY	**Christian**	**VUILLIOT**
	Denis	*MOUNY**
LA NEUVILLE-BOSMONT	**Jules-Albert**	**GERNEZ**
	Jean-Jacques	*DETREZ**
MARCY-SOUS-MARLE	**Marie-Josèphe** † décédée en 2016	**BRAILLON**
	Christian	*BLAIN**
MARLE	**Jacques**	**SEVRAIN**
	Jean	FICNER
	Myriame	FREMONT
	Vincent	MODRIC
	Martine	BOSELLI
	Jean-Pierre	SORLIN
	Eliane	LOISON
	Karine	LAMORY
MESBRECOURT-RICHECOURT	Hubert	COMPERE
	Vanessa	*DOOGHE**

Pays de la Serre
Communauté de Communes

MONCEAU-LE-WAAST	**Nicole**	**BUIRETTE**
	Gilles	*HAUET**
MONTIGNY-LE-FRANC	**Isabelle**	**BOURDIN**
	Alexandre	*FRANQUET**
MONTIGNY-SOUS-MARLE	**Francis**	**LEGOUX**
	René	*DUCHENE**
MONTIGNY-SUR-CRÉCY	**Jean-Michel**	**WATTIER**
	Jackie	*LAMBERT**
MORTIERS	**Alain**	**PIERCOURT**
	Mickaël	*ABRAHAM**
NOUVION-ET-CATILLON	**Thierry**	**LECOMTE**
	Nathalie	*BRAZIER**
NOUVION-LE-COMTE	Anne	GENESTE
	Marc	*ALLIAUME**
PARGNY-LÈS-BOIS	**Jean-Marc**	**TALON**
	Frédéric	*DELANCHY**
PIERREPONT	**Cédric**	**MEREAU**
	Alain	*LAVANCIER**
POUILLY-SUR-SERRE	**Régis**	**DESTREZ**
	Yannick	BOILLEAU
REMIES	**Bernard**	**COLLET**
	Yves	*LEBRUN** † décédé en 2016
SAINT-PIERREMONT	**Marcel**	**LOMBARD**
	Joël	*LORFEUVRE**
SONS-ET-RONCHÈRES	**René**	**LEFEVRE**
	Philippe	*VAESSEN**
TAVAUX-ET-PONSÉRICOURT	**Daniel**	**LETURQUE**
	Martial	DELORME
THIERNU	**Jean-Claude**	**GUERIN**
	Isabelle	*PALFROY**
TOULIS-ET-ATTENCOURT	**Blandine**	**LAUREAU**
	Hugues	*BECRET**
VERNEUIL-SUR-SERRE	**Pascal**	**DRUET**
	Didier	*PICARD**
VESLES-ET-CAUMONT	**Olivier**	**JONNEAUX**
	Bernard	*FOUCAULT**
VOYENNE	**Georges**	**CARPENTIER**
	Jean-Louis	*AUBERT**

maire | membre du bureau | * = *suppléant*

LE PRÉSIDENT, LES VICE-PRÉSIDENTS ET LEURS COMMISSIONS

61 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES ET 35 SUPPLÉANTS

Pierre-Jean VERZELEN : Président de la Communauté de communes, 1er Vice-Président au Conseil Départemental

Dominique POTART : Vice-Président délégué aux finances, communication, SCoT et urbanisme

Anne GENESTE : Vice-Présidente déléguée au portage de repas aux personnes âgées, restauration scolaire, aux loisirs et enfance / jeunesse

Jacques SEVRAIN : Vice-Président délégué à l'économie

Georges CARPENTIER : Vice-Président délégué à l'habitat et aux travaux

Carole RIBEIRO : Vice-Présidente déléguée à l'environnement

Nicole BUIRETTE : Vice-Présidente déléguée à l'insertion

Gérard BOUREZ : Vice-Président délégué aux affaires culturelles

Pays de la Serre
Communauté de Communes

AFFAIRES CULTURELLES

Président : Gérard BOUREZ
Mesdames et Messieurs : Guy MARTIGNY (Assis-sur-Serre), Dominique POTART (Autremencourt), Gérard BOUREZ (Barenton-Bugny), David PETIT (Barenton-Cel), Mélanie JOLY (Barenton-Cel), Bruno SEVERIN (Barenton-sur-Serre), Jean-Pierre COURTIN (Bois-les-Pargny), Éric BOCHET (Chéry-les-Pouilly), Laurence RYTTER (Chéry-les-Pouilly), Jean-Michel HENNINOT (Cilly), Carole RIBEIRO (Couvron-et-Aumencourt), Patrick LE REZIO (Couvron-et-Aumencourt), Pierre-Jean VERZELEN (Crécy-sur-Serre), Franck FELZINGER (Cuirieux), Bernard BORNIER (Dercy), Valérie GERVAIS (Dercy), Louise DUPONT (Erlon), Marie-Josèphe BRAILLON (Marcy-sous-Marle), Jacques SEVRAIN (Marle), Martine BOSELLI (Marle), Karine LAMORY (Marle), Vincent MODRIC (Marle), Alain MORGE (Marle), Hubert COMPERE (Mesbrecourt-Richecourt), Nicole BUIRETTE (Monceau-le-Waast), Francis LEGOUX (Montigny-sous-Marle), Brigitte BRAGANTINI (Montigny-sur-Crécy), Patrick DUBLE (Montigny-sur-Crécy), Bernard NOZEK (Nouvion-et-Câtillon), Thierry LECOMTE (Nouvion-et-Câtillon), Anne GENESTE (Nouvion-le-Comte), Christine HANRIOT (Pargny-les-Bois), Renaud GOULLART (Pargny-les-Bois), Isabelle LEON (Pouilly-sur-Serre), Bernard COLLET (Remies), Samuel LANCELIN (Remies), Daniel LETURQUE (Tavaux-et-Ponsériccourt), Jean-Claude GUERIN (Thiernu), Pascal DRUET (Verneuil-sur-Serre), Julien DESPAS (Verneuil-sur-Serre), Georges CARPENTIER (Voyenne).

ÉCONOMIE

Président : Jacques SEVRAIN
Mesdames et Messieurs : Guy MARTIGNY (Assis-sur Serre), Dominique POTART (Autremencourt), Gérard BOUREZ (Barenton-Bugny), Bruno SEVERIN (Barenton-sur-Serre), Jean-Pierre COURTIN (Bois-les-Pargny), Éric BOCHET (Chéry-les-Pouilly), Laurence RYTTER (Chéry-les-Pouilly), Jean-Michel HENNINOT (Cilly), Carole RIBEIRO (Couvron-et-Aumencourt), Annick OHLERT (Couvron-et-Aumencourt), Pierre-Jean VERZELEN (Crécy-sur-Serre), Franck FELZINGER (Cuirieux), Bernard BORNIER (Dercy), Louise DUPONT (Erlon), Marie-Josèphe BRAILLON (Marcy-sous-Marle), Vincent MODRIC (Marle), Hubert COMPERE (Mesbrecourt-Richecourt), Nicole BUIRETTE (Monceau-le-Waast), Francis LEGOUX (Montigny-sous-Marle), Thierry LECOMTE (Nouvion-et-Câtillon), Anne GENESTE (Nouvion-le-Comte), Bernard COLLET (Remies), Daniel LETURQUE (Tavaux-et-Ponsériccourt), Jean-Claude GUERIN (Thiernu), Georges CARPENTIER (Voyenne).

ENFANCE ET PORTAGE DE REPAS

Présidente : Anne GENESTE
Mesdames et Messieurs : Guy MARTIGNY (Assis-sur Serre), Dominique POTART (Autremencourt), Gérard BOUREZ (Barenton-Bugny), Jean-Christophe LECLERCQ (Barenton-Cel), Bruno SEVERIN (Barenton-sur-Serre), Jean-Pierre COURTIN (Bois-les-Pargny), Sabrina AUDINET (Bois-les-Pargny), Emmanuelle PLANCKE (Bosmont-sur-Serre), Éric BOCHET (Chéry-les-Pouilly), Laurence RYTTER (Chéry-les-Pouilly), Jean-Michel HENNINOT (Cilly), Florence LOMBARD (Cilly), Carole RIBEIRO (Couvron-et-Aumencourt), Guy POTART (Couvron-et-Aumencourt), Pierre-Jean VERZELEN (Crécy-sur-Serre), Franck FELZINGER (Cuirieux), Bernard BORNIER (Dercy), Louise DUPONT (Erlon), Karine BLAIN (Froidmont-Cohartille), Marie-Josèphe BRAILLON (Marcy-sous-Marle), Jacques SEVRAIN (Marle), Myriame FREMONT (Marle), Marianne PIERRET (Marle), Vincent MODRIC (Marle), Jean FICNER (Marle), Hubert COMPERE (Mesbrecourt-Richecourt), Nicole BUIRETTE (Monceau-le-Waast), Caroline DECQUE (Monceau-le-Waast), Francis LEGOUX (Montigny-sous-Marle), Sophie LAMBERT (Montigny-sur-Crécy), Patrick DUBLE (Montigny-sur-Crécy), Thierry LECOMTE (Nouvion-et-Câtillon), Mélanie VILLENA (Pargny-les-Bois), Aurore GOULLART (Pargny-les-Bois), Régis DESTREZ (Pouilly-sur-Serre), Bernadette GERARD (Pouilly-sur-Serre), Bernard COLLET (Remies), Daniel LETURQUE (Tavaux-et-Ponsériccourt), Jean-Claude GUERIN (Thiernu), Huguette BERNARD (Verneuil-sur-Serre), Catherine DUQUENOIS (Verneuil-sur-Serre), Georges CARPENTIER (Voyenne).

ENVIRONNEMENT

Présidente : Carole RIBEIRO
Mesdames et Messieurs : Guy MARTIGNY (Assis-sur Serre), Dominique POTART (Autremencourt), Bruno TRIOLET (Autremencourt), Gérard BOUREZ (Barenton-Bugny), Laurent GROUZEZ (Barenton-Bugny), Francis HELBECQUE (Barenton-Cel), Claude ABRAKIEWICZ (Barenton-Cel), Bruno SEVERIN (Barenton-sur-Serre), Jean-Pierre COURTIN (Bois-les-Pargny), Laurence RYTTER (Chéry-les-Pouilly), Éric BOCHET (Chéry-les-Pouilly), Jean-Michel HENNINOT (Cilly), Nicolas PAQUET (Cilly), Pierre-Jean VERZELEN (Crécy-sur-Serre), Franck FELZINGER (Cuirieux), Bernard BORNIER (Dercy), Pascal LIENARD (Dercy), Louise DUPONT (Erlon), François NUYTTEN (Froidmont-Cohartille), Jean-Charles BRAZIER (Froidmont-Cohartille), Thomas NUYTTEN (Froidmont-Cohartille), Caroline BRAZIER (Froidmont-Cohartille), Marie-Josèphe BRAILLON (Marcy-sous-Marle), Jacques SEVRAIN (Marle), Jean-Pierre SORLIN (Marle), Vincent MODRIC (Marle), Pierre MODRIC (Marle), Hubert COMPERE (Mesbrecourt-Richecourt), Nicole BUIRETTE (Monceau-le-Waast), Francis LEGOUX (Montigny-sous-Marle), Jean-Michel WATTIER (Montigny-sur-Crécy), Stéphane LANEZ (Montigny-sur-Crécy), Thierry LECOMTE (Nouvion-et-Câtillon), Anne GENESTE (Nouvion-le-Comte), Joël LHOTTE (Pargny-les-Bois), Sébastien RICHETEZ (Pargny-les-Bois), Régis DESTREZ (Pouilly-sur-Serre),

LES COMMISIONS

61 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES ET 35 SUPPLÉANTS

Pauline CHOAIN (Pouilly-sur-Serre), Bernard COLLET (Remies), Samuel LANCELIN (Remies), Daniel LETURQUE (Tavaux-et-Ponséricourt), Jean-Claude GUERIN (Thiernu), Francis CARLIER (Toulis-et-Attencourt), Martial SEGUI (Toulis-et-Attencourt), François BORDEREAUX (Verneuil-sur-Serre), Julien DESPAS (Verneuil-sur-Serre), Thierry VION (Verneuil-sur-Serre), Georges CARPENTIER (Voyenne), Jean-Louis AUBERT (Voyenne).

INSERTION
Présidente : Nicole BUIRETTE
Mesdames et Messieurs : Guy MARTIGNY (Assis-sur Serre), Dominique POTART (Autremencourt), Gérard BOUREZ (Barenton-Bugny), Laurent GROUZEZ (Barenton-Bugny), Bruno SEVERIN (Barenton-sur-Serre), Jean-Pierre COURTIN (Bois-les-Pargny), Eric BOCHET (Chéry-les-Pouilly), Laurence RYTTER (Chéry-les-Pouilly), Jean-Michel HENNINOT (Cilly), Carole RIBEIRO (Couvron et-Aumencourt), Annick OHLERT (Couvron-et-Aumencourt), Patrick LE REZIO (Couvron-et-Aumencourt), Pierre-Jean VERZELEN (Crécy-sur-Serre), Franck FELZINGER (Cuirieux), Bernard BORNIER (Dercy), Viviane PONSIN (Dercy), Pascal LIENARD (Dercy), Louise DUPONT (Erlon), Caroline BRAZIER (Froidmont-Cohartille), Marie-Josèphe BRAILLON (Marcy-sous-Marle), Jacques SEVRAIN (Marle), Eliane LOISON (Marle), Karine LAMORY (Marle), Vincent MODRIC (Marle), Pierre MODRIC (Marle), Hubert COMPERE (Mesbrecourt-Richecourt), Alexandre FRANQUET (Montigny-le-Franc), Francis LEGOUX (Montigny-sous-Marle), Virginie LAMBERT (Montigny-sur-Crécy), Jackie LAMBERT (Montigny-sur-Crécy), Thierry LECOMTE (Nouvion-et-Câtillon), Anne GENESTE (Nouvion-le-Comte), Jean-Marc TALON (Pargny-les-Bois), Gilles GENTIL (Pouilly-sur-serre), Bernard COLLET (Remies), Yves LEBRUN (Remies), Daniel LETURQUE (Tavaux-et-Ponséricourt), Jean-Claude GUERIN (Thiernu), Georges CARPENTIER (Voyenne).

SALLES NTIC
Président : Dominique POTART
Mesdames et Messieurs : Guy MARTIGNY (Assis-sur Serre), Gérard BOUREZ (Barenton-Bugny), Bruno SEVERIN (Barenton-sur-Serre), Jean-Pierre COURTIN (Bois-les-Pargny), Éric BOCHET (Chéry-les-Pouilly), Laurence RYTTER (Chéry-les-Pouilly), Jean-Michel HENNINOT (Cilly), Carole RIBEIRO (Couvron-et-Aumencourt), Pierre-Jean VERZELEN (Crécy-sur-Serre), Franck FELZINGER (Cuirieux), Bernard BORNIER (Dercy), Louise DUPONT (Erlon), Marie-Josèphe BRAILLON (Marcy-sous-Marle), Jacques SEVRAIN (Marle), Vincent MODRIC (Marle), Hubert COMPERE (Mesbrecourt-Richecourt), Nicole BUIRETTE (Monceau-le-Waast), Francis LEGOUX (Montigny-sous-Marle), Thierry LECOMTE (Nouvion-et-Câtillon), Anne GENESTE (Nouvion-le-Comte), Bernard COLLET (Remies), Yves LEBRUN (Remies), Daniel LETURQUE (Tavaux-et-Ponséricourt), Jean-Claude GUERIN (Thiernu), Georges CARPENTIER (Voyenne).

TRAVAUX ET HABITAT
Président : Georges CARPENTIER
Mesdames et Messieurs : Guy MARTIGNY (Assis-sur Serre), Dominique POTART (Autremencourt), Laurent GROUZEZ (Barenton-Bugny), Jean-Pierre PROISY (Barenton-Cel), Bruno SEVERIN (Barenton-sur-Serre), Jean-Pierre COURTIN (Bois-les-Pargny), Éric BOCHET (Chéry-les-Pouilly), Laurence RYTTER (Chéry-les-Pouilly), Jean-Michel HENNINOT (Cilly), Carole RIBEIRO (Couvron-et-Aumencourt), Pierre-Jean VERZELEN (Crécy-sur-Serre), Franck FELZINGER (Cuirieux), Bernard BORNIER (Dercy), Pascal LIENARD (Dercy), Christophe GUILLE (Dercy), Louise DUPONT (Erlon), Marie-Josèphe BRAILLON (Marcy-sous-Marle), Jacques SEVRAIN (Marle), Eliane LOISON (Marle), Jean-Pierre SORLIN (Marle), Vincent MODRIC (Marle), Hubert COMPERE (Mesbrecourt-Richecourt), Nicole BUIRETTE (Monceau-le-Waast), Francis LEGOUX (Montigny-sous-Marle), Jackie LAMBERT (Montigny-sur-Crécy), Alberto DE LIMA (Montigny-sur-Crécy), Thierry LECOMTE (Nouvion-et-Câtillon), Anne GENESTE (Nouvion-le-Comte), Jean-Marc TALON (Pargny-les-Bois), Christophe LE BERRE (Pargny-les-Bois), Frédéric DELANCHY (Pargny-les-Bois), Antoine YVERNEAU (Pierrepont), Gilles GENTIL (Pouilly-sur-Serre), Bernard COLLET (Remies), Daniel LETURQUE (Tavaux-et-Ponséricourt), Jean-Claude GUERIN (Thiernu), Éric CARPENTIER (Voyenne).

URBANISME ET SCoT
Président : Dominique POTART
Mesdames et Messieurs : Guy MARTIGNY (Assis-sur Serre), Gérard BOUREZ (Barenton-Bugny), François BRAZIER (Barenton-Cel), Bruno SEVERIN (Barenton-sur-Serre), Jean-Pierre COURTIN (Bois-les-Pargny), Éric BOCHET (Chéry-les-Pouilly), Laurence RYTTER (Chéry-les-Pouilly), Jean-Michel HENNINOT (Cilly), Carole RIBEIRO (Couvron-et-Aumencourt), Dominique LEBLOND (Couvron-et-Aumencourt), Gilbert RICHARD (Couvron-et-Aumencourt), Pierre-Jean VERZELEN (Crécy-sur-Serre), Franck FELZINGER (Cuirieux), Bernard BORNIER (Dercy), Denis SUIN (Dercy), Louise DUPONT (Erlon), François NUYTTEN (Froidmont-Cohartille), Jean-Charles BRAZIER (Froidmont-Cohartille), Marie-Josèphe BRAILLON (Marcy-sous-Marle), Jacques SEVRAIN (Marle), Myriame FREMONT (Marle), Eliane LOISON (Marle), Vincent MODRIC (Marle), Jean-Pierre SORLIN (Marle), Hubert COMPERE (Mesbrecourt-Richecourt), Nicole BUIRETTE (Monceau-le-Waast), Guillaume PIERRAT (Monceau-le-Waast), Francis LEGOUX (Montigny-sous-Marle), Jean-Michel WATTIER (Montigny-sur-Crécy), Alberto DE LIMA (Montigny-sur-Crécy), Thierry LECOMTE (Nouvion-et-Câtillon), Nathalie BRAZIER (Nouvion-et-Câtillon), Anne GENESTE (Nouvion-le-Comte), Jean-Marc TALON (Pargny-les-Bois), Christine HANRIOT (Pargny-les-Bois), Antoine YVERNEAU (Pierrepont), Maxime DECROUY (Pouilly-sur-serre), Bernard COLLET (Remies), Yves LEBRUN (Remies), Daniel LETURQUE (Tavaux-et-Ponséricourt), Jean-Claude GUERIN (Thiernu), Georges CARPENTIER (Voyenne), Éric CARPENTIER (Voyenne).

APPELS D'OFFRES
Président : Pierre-Jean VERZELEN
Mesdames et Messieurs : Dominique POTART, Patrick LALLEMENT (décédé en 2014), Georges CARPENTIER, *Carole RIBEIRO, Marie-Josèphe BRAILLON, Anne GENESTE* (titulaires et *suppléants*).

02.

PAYS DE LA SERRE
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

PAYS DE LA SERRE, DES COMPÉTENCES ÉTOFFÉES

02.

DES COMPTÉTENCES ÉTOFFÉES DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Vue aérienne du Pôle d'Activité du Griffon

LE PÔLE D'ACTIVITÉ DU GRIFFON

Plus de précisions : cf. Rapport annuel du Syndicat Mixte du Pôle du Griffon 2015

SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON

Ayant constaté leur intérêt commun pour cette zone, les deux communautés ont souhaité mener conjointement le projet de création d'une zone d'activités économiques. Pour ce faire, elles se sont associées au sein d'un Syndicat Mixte du Pôle d'Activités du Griffon pour la création et la gestion d'une zone d'activités intercommunautaire.

Situé en vitrine de l'autoroute A26 et de la RN2 et au centre d'un réseau routier et de communication en plein développement, la Communauté de communes du Pays de la Serre en collaboration avec la Communauté d'agglomération du Pays de Laon renforcent leur attractivité. Le Pays de la Serre mise sur la préservation de la qualité de vie et la valorisation des richesses naturelles et du patrimoine, tout en réalisant des espaces dédiés aux activités économiques.

En lien avec ses partenaires, le service développement économique accompagne les entrepreneurs dans :

- la recherche de foncier et de locaux,
- les démarches d'implantation,
- l'accueil des salariés,
- les projets d'investissement (développement durable, innovation),
- la prévention des difficultés et la résolution de problèmes du quotidien,
- les démarches de mutualisation.

D'une superficie totale de 150 ha dont 110 ha viabilisés et cessibles en parcelles modulables de 2500 m² à 37 ha d'un seul tenant avec un investissement global de 35 M€.

En 2007, le Pôle d'activité du Griffon a créé un Village d'Entreprises, pour les petites et très petites entreprises conçu pour servir de tremplin aux entrepreneurs de l'Artisanat, des activités industrielles légères et aux services à la personne.

Depuis 2010 le Pôle d'Activité du Griffon a vu s'implanter plusieurs établissements tels que : l'INRA, le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherches (LDAR), Groupement de défense sanitaire de l'Aisne, Valor'Aisne, Sorange, Sodeleg, GES, l'Institut Technique de la Betterave (ITB), Aisne développement et le Pôle IAR qui s'organise autour d'une stratégie commune de développement. Objectif : valoriser toutes les composantes des plantes, et leurs sous-produits, à des fins industrielles, et dans un souci de développement durable. Le pôle IAR a labellisé près de 115 projets innovants.

Les dépenses et recettes du Syndicat Mixte du Pôle d'Activités du Griffon sont réparties avec 2/3 pour la Communauté d'agglomération du Pays de Laon et 1/3 pour la Communauté de communes du Pays de la Serre.

Le montant de la participation du Pays de la Serre en 2015 s'élève à 300.000€ contre 275.000€ en 2014.

POUR INFO

Le Comité Syndical est l'organe décisionnel pour l'ensemble des choix tant stratégiques que de gestion courante. Il est composé de 12 membres titulaires et de 6 suppléants répartis à égalité entre les deux Communautés.
En 2014, il a renouvelé sa composition suite aux élections municipales.

Les Délégués titulaires de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon :
Aude BONO - Philippe CERVI - Damien DELAVENNE - Olivier JOSSEAUX - Maxime KELLER - Roland SOYEUX

Les Délégués suppléants de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon :
Fawaz KARIMET - Antoine LEFEVRE - Philippe PARCHEMINIER

Les Délégués titulaires de la Communauté de communes du Pays de la Serre :
Gérard BOUREZ - Georges CARPENTIER - Dominique POTART - Carole RIBEIRO - Jacques SEVRAIN - Pierre-Jean VERZELEN

Les Délégués suppléants de la Communauté de communes du Pays de la Serre :
Eric BEVIERE - Nicole BUIRETTE - Francis LEGOUX

02.

DES COMPTÉTENCES ÉTOFFÉES DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Locaux de Essemes services et le service ADS du Pays de la Serre

ZONE D'ACTIVITÉS DE LA PRAYETTE

HISTOIRE ET IMPLANTATION

Située sur l'ancien site reconverti de la sucrerie de Marle, cette zone d'activité offre aux entreprises qui souhaiteraient implanter et développer leur activité sur le Pays de la Serre, une opportunité d'installation dans un espace industriel à la fois intégré au territoire et très accessible de par sa proximité avec la RN2.

Avec une superficie de plus de quatre hectares, la Zone de la Prayette accueille Essemes Services, Électricité Générale Roger DELAFONT, Lariplast ainsi que le service ADS et la plate-forme d'insertion dédiée à la découverte des métiers du bâtiment du Pays de la Serre.

Suite à la délibération du bureau communautaire du 19 octobre 2015, la Communauté de communes du Pays de la Serre a déposé un permis d'aménager sur l'ancien site industriel de la sucrerie de Marle, démantelé et réaménagé en partie afin de construire un nouveau chemin d'accès depuis l'allée d'Haudreville (en zone UE au POS).

La nouvelle voie d'accès sera accompagnée d'arbres tiges, d'une noue de recueil des eaux pluviales, de mobilier urbain et l'éclairage public sera revu.

L'objectif est de viabiliser de nouvelles parcelles afin de générer une disponibilité foncière en adéquation avec la volonté de développement économique portée par la Communauté de communes du Pays de la Serre.
Le projet consiste à viabiliser jusqu'à 7 parcelles dans l'enceinte de l'ancienne sucrerie pour une surface commercialisable d'environ 23 337 m² environ.
Des travaux de rénovation ont été engagés par le Pays de la Serre sur le bâtiment principal en installant des nouvelles huisseries sur l'ensemble de la bâtisse. Le chantier d'insertion de découverte des métiers du bâtiment a également réalisé des travaux de peinture, pose de faïence, et divers petits travaux pour permettre l'installation du service ADS (application du droit des sols).

La pose d'une signalétique extérieure est prévue courant d'année 2016 pour l'ensemble des entreprises implatées sur la Zone d'Activités de la Prayette.

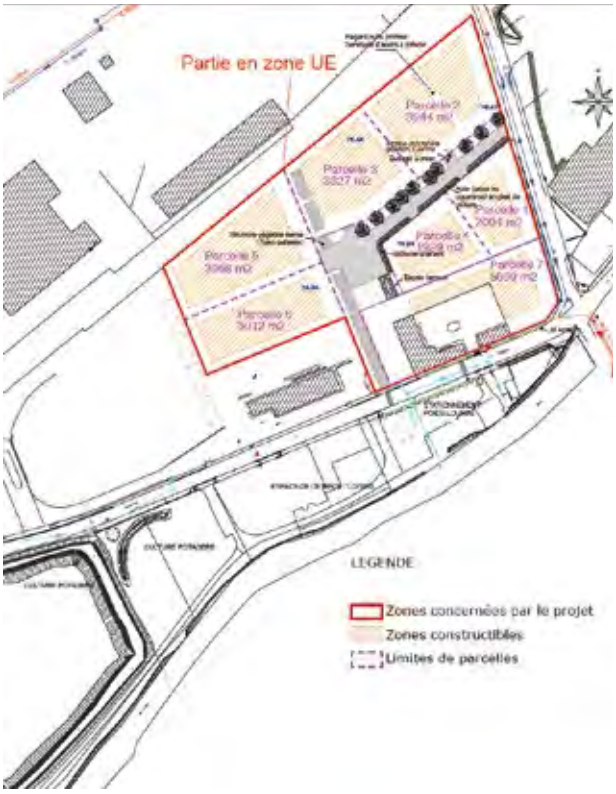

02.

DES COMPTÉTENCES ÉTOFFÉES
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maison de santé pluridisciplinaires de Crécy-sur-Serre

MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES (MSP)

LE CONCEPT DE LA MSP ?
BIEN PLUS QU'UN SIMPLE REGROUPEMENT DE MÉDECINS !

Consciente des enjeux liés à la démographie médicale, la Communauté de communes du Pays de la Serre a porté un projet de pôle de santé territorial adossée aux deux Maisons de santé situées à Marle et Crécy-sur-Serre.

La Maison de santé de Marle (MSP) est implantée dans le centre de Marle, près de la Maison de retraite, dans le Parc Jean Macé. Celle de Crécy-sur-Serre sera localisée également dans le centre ville près du centre de secours des pompiers.

Marle accueille actuellement un médecin généraliste (deux cabinets libres), une diététicienne, une psychologue-clinicienne, un cabinet d'infirmiers, un podologue, une chirurgien-dentiste (un nouveau praticien pourrait arriver prochainement), une orthophoniste, deux masseurs-kinésithérapeute, un ostéopathe, ainsi que qu'un chirurgien orthopédique. D'autres cabinets pour médecins spécialistes sont également disponibles le tout sur une surface utile de 787,60 m².

Tous les espaces fonctionnels nécessaires (accueil, salles d'attente, secrétariat, logistique, sanitaires, salle de réunion, studio d'hébergement, bassin de rééducation pour la MSP de Crécy-sur-Serre…) ont été prévus.
Le bâtiment de Marle pourra éventuellement accueillir une extension pour héberger d'autres professionnels de santé dont le territoire a besoin.
Pour ce qui concerne leurs aménagements extérieurs, des places de parking ont été prévues pour le stationnement des patients et les professionnels de santé.

Au-delà de ce regroupement physique en un lieu unique, le concept des MSP a l'ambition d'améliorer les soins du diagnostic à la convalescence tout en contribuant à limiter la désertification médicale.

Pour les professionnels, elle offre une solution pour résoudre les difficultés qui peuvent être rencontrées lors d'une installation en milieu rural comme l'isolement professionnel, l'investissement financier, ainsi que le cloisement entre les différentes spécialités. Les deux MSP favorisent l'installation durable dans le Pays de la Serre de ces professionnels de spécialités diverses et complémentaires, et leur permet de travailler ensemble avec efficacité. Pour la mise en place de ces pôles de santé territoriaux, les professionels de santé se sont regroupés en une structure juridique associative dénommée «Groupement des Professionels de Santé du Pays de la Serre pour un Pôle de santé» (GPSPS).
La Maison de santé doit donc favoriser l'installation sur le territoire de nouveaux praticiens lors de départs à la retraite.

L'inauguration de la Maison de santé de Crécy-sur-Serre est prévue en fin d'année 2016. Un cabinet de deux masseurs-kinésithérapeutes, une orthophoniste, un podologue, et trois infirmières libérales rejoindront les locaux cet été avec une surface utile de 737,60 m².

ZOOM *QUELQUES CHIFFRES*

	MSP Marle	MSP Crécy-sur-Serre	Total
Coûts des travaux	**1 555 100 €**	**2 123 000 €**	**3 261 480,21 €**
Fonds européens	300 000 €	204 089,15 €	504 089,15 €
État	206 000 € 100 000 €	300 000 € 100 000 €	706 000 €
Conseil Départemental	125 773,78 €	220 165,11 €	345 938,89 €

Maison de santé pluridisciplinaires de Marle

02.

DES COMPTÉTENCES
ÉTOFFÉES
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

URBANISME ET ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

DÉFINITION DU SERVICE ADS

Le service Application du Droit du Sol est chargé, pour le compte des communes dotées d'un document d'urbanisme, de l'instruction des autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables de travaux, permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager), dans le respect des règles définies par les documents d'urbanisme (Plans d'Occupation des Sols, Plans Locaux d'Urbanisme)

Permis de construire, déclaration préalable à des travaux, permis d'allotissement… La Communauté de communes du Pays de la Serre assure désormais l'instruction du droit des sols.

Jusqu'à la fin juin 2015, les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) assuraient l'accompagnement des communes dans l'instruction des dossiers liés au droit des sols.

Le service Application du Droit des Sols (ADS) a été créé au 1er juillet 2015. Il assure l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanismes opérationnels) en étroite collaboration avec les communes dotées d'un document d'urbanisme et a également pour vocation l'assistance et le conseil aux communes ainsi qu'aux particuliers.

Le service ADS a donc pour mission d'accompagner le Maire dans ses décisions : il étudie les dossiers et lui soumet des propositions dans le respect du code d'urbanisme. L'objectif est de garantir une fiabilité juridique aux dossiers d'urbanisme.
Les dossiers sont donc déposés en Mairie puis étudiés par le service ADS du Pays de la Serre qui rédige une proposition d'arrêté pour le Maire. Celui-ci transmet son avis définitif au demandeur.

La loi handicap du 11 février 2005 impose aux collectivités territoriales un certain nombre d'obligations pour rendre accessible toute la chaîne de déplacement (cadre bâti, voirie, espaces publics, transports) à toutes les personnes atteintes d'un handicap physique, visuel, auditif ou mental.

Le premier travail consiste à faire un diagnostic de tous les établissements recevant du public (Mairie, salle des fêtes, écoles, etc ….) et à établir un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) en partenariat avec Cerema qui a été retenu pour réaliser ces études sur l'année 2014.

Une fois ce travail accompli, les communes devront réaliser les travaux nécessaires pour rendre accessibles les bâtiments et équipements publics à toutes les personnes en situation de handicap.

ZOOM *QUELQUES CHIFFRES*

Le service ADS a totalisé depuis sa création 98 demandes dont :

- 11 demandes de permis de construire
- 39 demandes d'autorisations préalables
- 1 permis d'aménager
- 47 certificats d'urbanisme

Les communes qui ont réalisé des travaux d'aménagement pour l'accès aux personnes à mobilité réduite sur leur territoire :

- Couvron-et-Aumencourt : aménagement d'une rampe d'accès aux commerces situés 7 rue du Colonel Chépy
- Vesles-et-Caumont : 2 places de stationnement pour personnes à mobilité réduite
- Marle : Accès cimetière (revêtement)
- Nouvion-et-Câtillon : aménagement des sanitaires et place de stationnement à l'école communale
- Voyenne : travaux de voirie (trottoir élargi à 1.40m et bandes podotactiles sur le passage piétons)
- Autremencourt : réaménagement complet de la Mairie
- Bosmont-sur-Serre : travaux voirie pour l'accès au cimetière
- Crécy-sur-Serre : aménagement des sanitaires de l'école élémentaire

02.

DES COMPTÉTENCES ÉTOFFÉES AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

DÉFINITION DU SCOT

Document d'aménagement s'étendant sur les moyens et longs termes, le SCOT vise la même organisation et la même mise en valeur du patrimoine naturel et du bâti, en mettant l'accent sur les éléments qui vont donner une cohérence au groupement ainsi constitué, notamment à partir d'une analyse du territoire sous toutes ses composantes.

Le schéma de Cohérence Territorial est un document intercommunal qui porte une stratégie de développement à long terme. Il définit et organise spatialement des objectifs et projets d'aménagement qui sont repris par les documents sectoriels et les documents d'urbanisme. Le SCoT ne fixe pas la destination générale des sols, mais demande aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de prendre en compte ses orientations. Les PLU continuent de définir eux-même leur zonage et les règles d'urbanisme applicables dans un esprit de cohérence et de compatibilité.

Le SCoT concrétise un projet de territoire élaboré et adopté en commun, qui fixe les objectifs des politiques publiques à 10 ans.

Consciente de l'enjeu, la Communauté de communes du Pays de la Serre a décidé de se lancer dans l'élaboration du SCoT intercommunal. Pour se faire, elle a créé une commission dédiée et s'est attachée la collaboration d'un bureau d'études pour la réalisation des études.
En 2015, les travaux de la commission SCoT ont conduit à la réalisation du diagnostic. Présentation aux personnes publiques associées, réunions publiques, affiches et notices de présentation ont permis de faire partager le diagnostic au plus grand nombre.

Puis, les travaux ont repris afin d'élaborer le projet d'aménagement durable (PADD). En novembre 2015, la Communauté de communes du Pays de la Serre a souhaité renforcer sa coopération avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne et les agriculteurs du territoire afin de présenter et de discuter du PADD et les implications du SCoT pour le monde agricole.

Cette démarche se poursuit en 2016 avec d'autres réunions d'association et d'information, puis avec la réalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Projet réalisé avec le soutien financier du Conseil Régional de Picardie et de l'ADEME.

ZOOM SUR L'AEU

La Communauté de communes du Pays de la Serre a souhaité mettre en oeuvre une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU). A la suite des éléments d'enjeux mis en évidence dans le diagnostic, cette approche a mis en lumière les éléments majeurs de la stratégie du SCoT et qui feront l'objet d'un approfondissement dans le D.O.O. :

- L'équilibre du territoire entre le nord et le sud : les franges sud du Pays de la Serre sont les lieux privilégiés du développement démographique sous l'influence des territoires voisins ; le nord doit pouvoir conserver une capacité d'accueil suffisante pour maintenir son dynamisme ;
- L'importance majeure de l'équipement numérique du territoire dans la réussite du projet pour les habitants, les entreprises et le monde agricole ;
- La résorption de la vacance dans le parc résidentiel ancien (aujourd'hui à 7%, soit 494 logements) qui a souligné la nécessité de définir des politiques spécifiques en ce sens ;
- La nécessité d'une réflexion sur la qualité des paysages urbains, supposant la bonne localisation, la bonne forme, la bonne densité, … en lien avec la mobilisation des dents creuses et des friches situées dans le tissu urbain existant ;
- L'avantage comparatif que peut constituer la volonté politique locale dans le développement des énergies renouvelables.

02.

DES COMPTÉTENCES
ÉTOFFÉES
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Marionnettes réalisées pendant les vacances d'avril

LES LOISIRS & LA PETITE ENFANCE

OBJECTIF

L'objectif premier de cette compétence est de favoriser l'accueil de la petite enfance, aussi bien collective (accueils de loirsirs) qu'individuelle (assistantes maternelles) en développant des liens entres les différents partenaires et les structures existantes, afin de mieux répondre aux besoins et attentes des familles du territoire.

Depuis 2004 la Communauté de Communes du Pays de la Serre a mis en place un service loisirs et petite enfance intercommunal qui organise les programmes d'animations proposés durant les vacances scolaires et hors période de vacances à tous les enfants du territoire. Avant, cette compétence était organisée par le monde associatif.
Plusieurs offres sont proposées aux parents pour l'accueil de leurs enfants :

Les accueils de loisirs sans hébergement sont organisés sur les sites de Couvron-et-Aumencourt, Crécy-sur-Serre et Marle. Ils sont menés dans le cadre d'un partenariat avec la CAF de l'Aisne et de la M.S.A :

Les Mercredi Récréatifs fonctionnent sur les sites de Couvron-et-Aumencourt en journée complète de janvier à juin et à Chéry-les-Pouilly en demi-journée. 65 enfants ont participé à ces ateliers en 2015 soit une évolution de +1,56% par rapport à 2014.

Les Petites vacances se déroulent sur les sites de Marle, Crécy-sur-Serre et Couvron-et-Aumencourt :

- Février : Visite et atelier au musée aérospatiale du BOURGET et film au cinéma de Hirson avec 104 enfants.
- Avril : Visite des Grottes de Han et de la Réserve Safari en Belgique avec 124 enfants sur ces vacances.
- Octobre : Sortie à Happy Loup pour les plus petits et bowling pour les plus grands qui a comptabilisé 139 enfants (augmentation de prés de 29% comparé à

Les **Accueils de loisirs** pendant les vacances d'été se déroulent sur les sites de Marle et de Crécy-sur-Serre. Le nombre d'enfants inscrits à Crécy-sur-Serre passe de 277 enfants en 2014 à 240 enfants en 2015. La fréquentation de Marle a augmenté de 4% par rapport à 2014 passant de 148 à 154 enfants en 2015.
14 enfants âgés de 12 à 15 ans de l'accueil de loisirs de Crécy-sur-Serre ont pu découvrir le montage vidéo en réalisant une vidéo en stop motion sur la chanson de Soprano «Le Clown» du 13 au 17 juillet 2015. La vidéo est disponible sur le Facebook du Pays de la Serre. Le projet culturel en accueil de loisirs a bénéficé du concours financier du Conseil Régional.

Parallèlement aux accueils de loisirs, la Communauté de communes du Pays de la Serre propose également des offres de **séjours avec hébergements** sur plusieurs sites suivants les âges.
Le séjour hiver au ski s'est déroulé à Saint-François - Valmorel où le nombre d'enfants est passé de 18 à 25 enfants soit une augmentation de 39% comparé à l'année passée.
Les deux séjours été dans le Var et en Charente-Maritime restent stables avec 22 inscrits.
Sur l'ensemble des actions 2015, 38 communes ont été concernées.

02.

DES ACTIONS AU COEUR
DES PRÉOCCUPATIONS
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Ateliers RAM

LES LOISIRS & LA PETITE ENFANCE

Le Pays de la Serre propose des **actions de formations diplômantes** à destination des jeunes de son territoire avec le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou le BAFD (Brevet d'Aptitudes aux fonctions de Directeur). Aussi la Communauté de communes a-t-elle décidé de participer à la formation de base de 10 jeunes, à la formation de perfectionnement de 7 jeunes et à la formation de directeur.

Le **Relais Assistantes Maternelles** (RAM) propose aux assistantes maternelles et aux familles des activités d'éveil à destination des enfants de 0 à 5 ans révolus. Depuis 2015, les animations et activités manuelles sont de nouveau disponibles sur les sites de Marle, Crécy-sur-Serre et Pierrepont 1 fois par mois et de Couvron-et-Aumencourt 2 fois par mois.
Le nombre d'animations pour l'année 2015 est de 14 pour Couvron-et-Aumencourt, 6 pour Crécy-sur-serre, 3 pour Marle et 9 pour Pierrepont.

L'info RAM, guide pratique regroupant des informations juridiques et pratiques ainsi que le planning des ateliers du RAM, est rédigé et imprimé dans les locaux du Pays de la Serre à 190 exemplaires.
Le RAM a pour objectifs :

- être un lieu d'information pour les parents avec 138 rendez-vous et 295 au téléphone
- être un lieu de ressources pour les assistantes maternelles avec 68 entretiens physiques et 311 par téléphone
- être un lieu d'échanges entre professionnels
- être un lieu d'observation pour les élus et responsable du service jeunesse.

À la fin de l'année le RAM, diversifie ses offres de services en proposant des rencontres-débat parentalité en partenariat avec l'Association Familles Rurales de l'Aisne sur le thème «éduquer sans s'énerver, est-ce possible ?», autour d'une intervenante, les parents ainsi que les assistantes maternelles présents ont pu échanger avec la thérapeute familiale. Le spectacle gratuit «La Maison Bonhomme» organisé par le RAM pour les enfants du territoire accompagnés des assistantes maternelles a accueilli 25 enfants.

La Communauté de communes est désireuse d'offrir un maximum d'activités variées pour sa jeune population en proposant des **Ateliers bébés lecteurs** 1 fois par mois en partenariat avec la bibliothèque de Crécy-sur-Serre. **Les Ateliers e-Kid's** offrent une première approche de l'outil informatique aux jeunes enfants. L'ensemble de ces services sont grauits, sans réservation (sauf e-Kid's) et ouverts à tous.

Petit à petit, la nécessité d'élargir les possibilités au niveau du public visé et des services offerts est apparue, liée notamment au territoire.
C'est ainsi qu'est né le projet de "**Ludothèque Itinérante**", visant à nouer ou (re)nouer des liens entre les participants.
Pour 2016, enfants et parents pourront découvrir des jeux pour tous les âges et tous les goûts, et passer des moments agréables et conviviaux.
L'animatrice du Pays de la Serre mettra à leur disposition une grande quantité de jeux pédagogiques qui pourront être reservés sur catalogue et être mis à disposition. La ludothèque passera 1 fois par mois dans plusieurs communes définies et s'installera pour la journée ou une demi-journée en proposant des temps de jeu mais aussi des activités telles que : motricité, lecture, etc...
L'objectif de ce projet de Ludothèque est de mettre en valeur le jeu au sein des familles et des collectivités, et de créer une dynamique en milieu rural autour du jeu.
Un abonnement fixé à 10€ par an ou 5€ pour 6 mois pour chaque enfant pour le prêt de jeux, de livres à domicile ainsi que sur site a été décidé lors de la Commission Jeunesse en juin 2016.

02.

DES COMPTÉTENCES ÉTOFFÉES ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La livraison des repas aux personnes âgées

LE PORTAGE DE REPAS & LA RESTAURATION SCOLAIRE

RAPPEL

Parmi ses différentes compétences, la Communauté de communes du Pays de la Serre a intégré les services de proximité à la population et notamment le portage de repas au domicile des personnes âgées depuis le 1er septembre 1993.

Le service est destiné aux personnes âgées, handicapées, souffrantes ou en dépannage occasionnel suite à une hospitalisation ou un accident de la vie. Il est assuré quotidiennement par une équipe de 3 personnes et peut être adapté à des régimes spécifiques : sans sel, sans sucre …

Soucieux de proposer un service de qualité, cette prestation a un caractère social et s'inscrit dans une politique de maintien à domicile. Ce service est complémentaire des actions portées par les associations spécialisées du territoire comme l'ACAPA et l'ADMR notamment.

Il apporte une aide à la vie quotidienne, pallie aux difficultés liées à l'organisation des repas et permet d'offrir une alimentation variée et équilibrée. Les livraisons sont assurées 6 jours sur 7. Ce rythme de visite permet un moment d'échange entre l'usager et le livreur.

Une des vocations du service est aussi le maintien de liens sociaux.

Fonctionnement :

Le plateau est conçu pour un repas (celui du déjeuner). Les repas sont composés de 6 éléments à savoir : un potage, une entrée un plat principal et son accompagnement un fromage ou un laitage et un dessert.

Des régimes spécifiques sont proposés (sans sel, diabétique). Les menus respectent une rotation sur environ 6 semaines afin de proposer aux personnes utilisatrices, une varieté dans les menus et éviter une monotonie dans les repas quotidiens.

La livraison est assurée par 2 agents de la Communauté grâce à des véhicules réfrigérés. Les barquettes de conditionnement sont étiquetées afin d'assurer une parfaite traçabilité des produits et permettre une utilisation dans les délais optimums. La date limite de consommation est inscrite lisiblement sur le film protecteur.

Le prix de vente du service :

Le plateau repas composé des 6 éléments (livraison comprise) est facturé 5,35€ pour un habitant du territoire. Une aide de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) peut être attribuée par le Conseil départemental. Les conditions dépendent du degré de validité (GIR) et des ressources.

En plus des livraisons, le personnel du service de portage de repas assure une écoute attentive sur les conditions de vie des usagers. Des difficultés peuvent être signalées par ce biais. Il est primordial que des personnes aidantes soient identifiées lors de l'inscription au service (famille ou voisins de confiance)

ZOOM QUELQUES CHIFFRES

Nombre de repas livrés par jour : 64
Nombre de personne concernées : 125
Nombre de repas livrés : 23490 / an
Nombre de communes concernées par le service : 31
Nombre de nouveaux clients : 26

02.

DES COMPTÉTENCES ÉTOFFÉES
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Préparation des livraisons sur les différentes communes du territoire

LE PORTAGE DE REPAS & LA RESTAURATION SCOLAIRE

RAPPEL

En optant pour la compétence « portage de repas et restauration scolaire », la Communauté de communes a aussi pris en charge cette compétence avec une double exigence : qualité nutritionnelle des repas et information aux parents.

Chaque jour de classe, ce sont environ 530 enfants des écoles maternelles et élémentaires qui déjeunent dans les différents restaurants scolaires du territoire.

La Communauté de communes du Pays de la Serre a pris la compétence livraison de repas depuis 2003 et elle est ouverte aux enfants scolarisés dans les écoles publiques.

Il s'agit de proposer aux enfants des repas équilibrés, diversifiés, sains, qui contribuent à leur éducation au goût. La confection des repas est effectuée par DUPONT RESTAURATION selon un protocole de liaison froide. C'est une technique basée sur la fabrication des repas pour une consommation différée, dans un souci au quotidien de qualité.

Chaque menu se compose d'une entrée, d'un plat principal avec légumes ou féculents, d'un laitage et d'un dessert ou un fruit.
le personnel qui encadre et surveille les enfants, tout en leur apprenant à manger de tout (autant que possible…) sont des personnels communaux ou syndicaux des écoles.
Dès la prise de compétence, les élus communautaires ont souhaité apporter aux familles un service de qualité tout en préservant leur pouvoir d'achat.

Ce service est rendu dans des conditions tarifaires des plus intéressantes pour les familles, le prix des repas ne dépassant pas 2,33€ et pouvant descendre jusqu'a 1,16€. Une aide du Conseil Départemental permet de pratiquer ces tarifs.

Le service de fourniture de repas aux restaurants scolaires assurent le fonctionnement de 9 écoles ou regroupements scolaires :

- Barenton-Bugny
- Chéry-les-Pouilly
- Couvron-et-Aumencourt
- Crécy-sur-Serre
- Nouvion-et-Câtillon
- Pouilly-sur-Serre
- Marle
- S.I.G.E des Marais (Pierrepont)
- S.I du Val de Serre (Tavaux-et-Ponséricourt)

02.

DES COMPTÉTENCES ÉTOFFÉES ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Réalisation d'un cache-pot par le chantier d'insertion femme

L'INSERTION SOCIALE & PROFESSIONNELLE

RAPPEL

La Communauté de communes du Pays de la Serre mène également une politique sociale qui repose sur deux plateformes d'insertion. Ces dispositifs ont vocation à lutter contre les freins à l'emploi des personnes les plus fragiles sur le marché de l'emploi.

La Communauté de commune embauche en contrat à durée déterminée d'insertion des personnes rencontrant des difficultés d'ordre social et professionnel particulières (qualification, mobilité). Le temps d'un contrat de travail, des moyens pédagogiques et d'accompagnement socioprofessionnel sont mis en place. Le salarié va faire l'acquisition de compétences nouvelles en se formant et va pouvoir accéder à la mobilité. La qualification et la mobilité étant des atouts pour accéder au marché du travail classique. La transmission des savoir-faire est assurée par les encadrants techniques. Les travaux entrepris sur le territoire contribuent à l'amélioration du cadre de vie de notre territoire.

Le **chantier découverte des métiers du bâtiment** restaure le petit patrimoine bâti, entretien les espaces naturels sensibles. Chaque restauration est pensée en amont avec les élus des communes, la commission insertion, l'encadrement technique et le conseil départemental.
Le **chantier découverte des métiers du service à la personne** intervient sur des missions ponctuelles de nettoyage et sur des projets thématiques en lien avec les services culture et enfance loisirs. Les salariés du chantier assurent aussi des missions de service et de préparation de cérémonies officielles (vœux, inauguration…)

Les supports d'intervention permettent :

- l'apprentissage du travail en équipe,
- l'acquisition de savoir-faire,
- la mise en place d'un véritable projet professionnel.

Le chantier découverte des métiers du bâtiment est intervenu dans les communes suivantes :

- Barenton-Bugny (pose de plaques sur le mur du cimetière)
- Chalandry (tranche 1 du rejointoiement de la Mairie)

- Chéry-les-Pouilly (rejointoiement de murs sur des bâtiments communaux)
- Dercy (décapage et mise en peinture des grilles)
- Erlon (tranche 1 de l'isolation intérieure et peinture de la salle de classe)
- La Neuville-Bosmont (tranche 1 des travaux intérieurs de l'Eglise)
- Mesbrecourt-Richecourt (travaux intérieurs de l'Eglise)
- Montigny-le-Franc (mise en peinture de la salle de classe)
- Nouvion-et-Câtillon (travaux intérieurs de l'Eglise)
- Pouilly-sur-Serre (travaux intérieurs de l'Eglise en partie)

La Communauté de communes bénéficie du soutien du conseil départemental, des services de l'état et de pôle emploi pour mener ces actions d'insertion.

Le chantier d'insertion femme est intervenu dans la quasi totalité des communes pour l'entretien régulier des Mairies, églises, salles des fêtes ainsi que les écoles. Elles ont également réalisé d'autres projets tels que :

- costumes pour le spectacle « Mademoiselle Louise et l'aviateur allié »
- mise sous plis de divers documents
- service pour l'inauguration de la MSP de Marle
- réalisation de 110 tabliers de 3 tailles différentes pour l'atelier « p'tit chef » de l'accueil de loisirs
- réfection des peintures du local Armstrong de Marle
- préparation d'un repas pour les formateurs sur l'information des éco-gestes.
- aménagement du studio de la MSP de Marle
- réalisation d'un jardin à Chalandry.

ZOOM QUELQUES CHIFFRES

Nombre de personnes passées sur les deux chantiers : 26 hommes et 18 femmes
Bénéficiaires du RSA : 8 hommes et 10 femmes
Sortie emploi CDI : 1 femme
Sortie emploi CDD - de 6 mois : 2 hommes et 1 femme

02.

DES COMPTÉTENCES ÉTOFFÉES
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Spectacle «It's a long way to tipperary» - Mac Donnell Trio

LA CULTURE

RAPPEL

Le Pays de la Serre encourage et soutient une offre culturelle diversifée. Dans cet esprit, la Communauté de communes du Pays de la Serre s'appuie sur les acteurs associatifs et propose une programmation culturelle intercommunale essentiellement en milieu scolaire. Cette démarche permet de développer des actions de découverte et de création artistique, grâce à la présence d'artistes auprès des enfants.

La prise de compétence en matière culturelle n'est pas récente, elle date de 1997. Les projets qui traduisent la politique communautaire se sont succédés avec leurs objectifs et finalités propres. Depuis 2003, le projet culturel intercommunal est largement orienté vers le milieu scolaire. Le projet triennal actuel (2014-2016) bénéficie du soutien financier du conseil régional. Ce projet repose sur 3 axes à savoir :

- Encourager les pratiques amateurs des jeunes
- Développer la lecture publique à tous les âges
- Sensibiliser le public éloigné des pratiques artistiques

Le collège de Marle bénéficie depuis plusieurs années d'un soutien de la Communauté de communes pour la mise en place d'un **atelier théâtre au collège**. Une comédienne professionnelle intervient régulièrement au club théâtre. Les collèges de Marle et Crécy-sur-Serre sont encouragés à se rendre dans des lieux de spectacles. Pour cela, un dispositif d'aide à la mobilité est mis en place. Les enfants du club théâtre de Marle sont allés au théâtre à Saint-Quentin, à la MAL de Laon et à la comédie de Reims. Les élèves du collège de Crécy-sur-Serre ont été accompagnés pour se rendre à Tinqueux au salon de la poésie, à Guise et à Laon.

Écoliers musiciens : Le projet d'accompagnement à l'éveil musical et au chant est proposé chaque année aux équipes pédagogiques qui ont envie de s'investir toute l'année sur une production. Les classes porteuses d'un projet sont accompagnées par un musicien intervenant en milieu scolaire. En 2015, les classes de Barenton-Bugny ont été mobilisées avec l'orchestre à l'école et le projet « Mademoiselle Louise et l'aviateur allié », et 4 classes de l'école élémentaire de Crécy-sur-Serre.

Les arts s'invitent au jardin : Ce travail pluridisciplinaire a fédéré 3 classes du territoire (Voyenne, Nouvion-et-Câtillon et Tavaux-et-Pontséricourt) et a permis aux enfants de découvrir des textes de théâtre contemporain, les arts plastiques, le land art, la mise en espace et la mise en voix. Le travail mené, avec le soutien pédagogique de l'association Axothéa, s'est appuyé sur le spectacle « le jardinier » de la compagnie l'Esprit de la Forge.

La musique électronique s'invite dans 4 classes : Après avoir participé au concert « MINFOCUS » dans la cadre de la saison de spectacles, les enfants de Couvron-et-Aumencourt (2 classes), Chéry-les-Pouilly et Pouilly-sur-Serre ont découvert et pratiqué. Le groupe TURNSTEAK (originaire de Picardie) a sensibilisé les enfants à une nouvelle esthétique musicale.

Les BIP : Les brigades d'intervention poétique viennent perturber le quotidien de la classe. Pendant 15 jours, un duo de comédien fait irruption dans les classes pour interpréter un poème. 36 classes de la petite section au CM2 ont été visitées.

Le soutien à la lecture publique : Les actions en la matière sont menées en partenariat avec la Communauté de communes des Vallons d'Anizy. Le Pays de la Serre soutient financièrement la fête du livre et la semaine jeunesse. 29 classes du territoire ont reçu un artiste dans la classe. 3 rencontres en bibliothèque ont été proposées à Voyenne, Crécy-sur-Serre et Chéry-les-Pouilly.
Le poète Dominique CAGNARD a été accueilli en résidence au collège de Crécy-sur-Serre, dans des classes de Marle et à Erlon. La résidence à également fait escale dans les bibliothèques de Crécy-sur-Serre, Voyenne et Chéry-les-Pouilly.

Les propositions de spectacles programmées en 2015 ont rassemblé 1924 enfants. La saison bénéficie du soutien pédagogique des services de l'Éducation Nationale.

La Communauté de communes participe aussi à la promotion des événements culturels du territoire, en publiant un agenda culturel encarté dans chaque numéro du journal, de son site internet et du Facebook communautaire.
Elle subventionne également des associations tels que : La foulée Liesse-Marle, le Cerf-Vol'Aisne, la Souche Multi-Sports.

02.

DES COMPTÉTENCES ÉTOFFÉES ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Concert de l'École de Musique

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

CITATION

«La musique commence là où s'arrête le pouvoir des mots.»

Richard Wagner (1813-1883)

L'école intercommunale de musique dispense un enseignement de qualité, grâce aux compétences de ses professeurs et à la diversité de leurs parcours.

Répondant aux préconisations du Shéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture, le cursus comprend 3 types de cours essentiels à l'apprentissage de la musique et organisés par cycles, dès le CE1, avec des cours de :

- formation musicale
- pratique instrumentale (flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba, Piano et Guitare)
- Pratique collective (chant chorale, orchestre, atelier accompagnement, atelier improvisation, ensemble de guitares)

Pour les plus jeunes (à partir de la maternelle moyenne section), le jardin musical propose une approche sensorielle de la musique à travers le chant, les mouvements du corps, l'écoute et les jeux rythmiques tout en découvrant les instruments de musique.

Pour sa 19e année, l'Ecole de Musique a accueilli 120 élèves (77 enfants de moins de 10 ans et 43 de plus de 10 ans.) issus de 30 communes du territoire soit une augmentation de 5% comparé à 2014.

Encadrés par 10 professeurs diplômés, les élèves sont accueillis sur différents sites, en fonction des activités : Crécy-sur-Serre, Marle, Chéry-les-Pouilly et Voyenne.

Entre rigueur et passion, l'une des principales vocations de l'école de musique est de favoriser la pratique instrumentale de ses élèves au sein de formations musicales.

L'École Intercommunale de Musique s'inscrit pleinement dans le Shéma Départemental de Développemement des Enseignements Artistiques dans l'Aisne grâce au soutien du Conseil Départemental et permet ainsi aux élèves de participer à toutes les actions organisées à l'échelon départemental (évaluations communes de fin de cycle, ateliers d'orchestre symphonique et d'harmonie...).

Chaque année l'Ecole Intercommunale de Musique propose les « Concerts de l'été » à travers tout le territoire. Les différentes classes qui la compose, proposent des concerts à thème. Cette année ils se sont produits dans les communes de :

- Crécy-sur-Serre : « Mademoiselle Louise et l'aviateur allié » - par les élèves des classes de l'école primaire de Crécy-sur-Serre, l'école primaire de Barenton-Bugny et les élèves de l'École Intercommunale de Musique (chorales et classes de formation musicale)
- Barenton-Bugny : Brass Band à l'école de Barenton-Bugny, classes de cuivres et orchestres à vents
- Autremencourt : classe de guitare, classe de piano et la chorale adultes
- Barenton-Bugny : « Mademoiselle Louise et l'aviateur allié » - par les élèves des classes de l'école primaire de Crécy-sur-Serre, l'école primaire de Barenton-Bugny et les élèves de l'école intercommunale de musique (chorales et classes de formation musicale)
- Chéry-les-Pouilly : orchestres à vents, classe de formation musicale (Cycle 2)
- Monceau le Waast : jardin musical, classe de clarinette, classe de piano et atelier improvisation
- Verneuil-sur-Serre : Concert « Musique de film » avec la classe de flûte, la classe de saxophone, les classes de saxophone et de basson du Conservatoire du Pays de Laon et la classe de flûte de l'École de Musique de Guignicourt

02.

DES COMPTÉTENCES
DES PRÉOCCUPATION
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Salle TIC «Picardie en Ligne» de Crécy-sur-Serre

LA COMMUNICATION & LES SALLES TIC

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Au Pays de la Serre, les espaces TIC sont dédiés notamment à l'utilisation de la micro-informatique, d'Internet, de la bureautique (Word, Excel...) et des applications multimédia (photographie numérique, montage vidéo, tablette...) et du numérique. Ils sont gratuitement à disposition du public.

Depuis sa création en 1992, la Communauté de communes du Pays de la Serre a crée de nombreuses structures, (accueil de loisirs, Maison de Santé Pluridisciplinaires, soutien aux associations…) créant ainsi une dynamique et un patrimoine communautaire au service de ses habitants.
Forte de ses réalisations, la Communauté de communes a souhaité mieux les faire partager par tous, au travers d'une communication plus adaptée qui permette à tous de s'approprier l'information, et de mieux connaître cette structure présente désormais dans la vie quotidienne de chacun.
Les objectifs sont multiples : informer sa population des réalisations communautaires, promouvoir ses actions et ses résultats, et surtout, faire émerger un sentiment d'appartenance chez ses habitants.

La communication est repartie sur deux axes majeures :

- La communication institutionnelle : l'objectif est l'identification de la collectivité par l'ensemble des habitants et des partenaires. Ses principaux supports sont le Pays de la Serre Magazine, le site internet www.paysdelaserre.fr ainsi que son Facebook communautaire.

- La communication opérationnellle : elle soutient les actions des services. Son but est la valorisation des projets et l'information des populations cibles.

12900 flyers ont été imprimés pour les différents services et 250 affiches A3.

Depuis 2002, la Communauté de communes du Pays de la Serre, met à disposition de ses habitants, 9 salles informatiques dont 3 labélisées Picardie En Ligne avec 1 animateur mobile sur l'ensemble des salles.

La personne qui souhaite s'y rendre qu'elle soit déjà équipée ou non de matériel informatique ou d'une connexion internet et qu'elle sache utiliser l'outil informatique ou non... l'animateur est là pour répondre à ses questions, la conseiller et lui proposer des ateliers thématiques pour améliorer ses connaissances ou tout simplement pour le loisir.
Pour les demandeurs d'emploi, l'animateur les guide dans la création de leur profil sur Pôle Emploi.fr. Ils pourront suivre une initiation au traitement de texte pour les aider à rédiger et présenter les lettres de motivation et le curriculum vitae.

Des créneaux horaires « accès libre » donnent un accès aux ordinateurs en toute autonomie mais l'animateur reste à disposition en cas de besoin. Tout au long de l'année, les habitants peuvent aussi suivre des initiations en bureautique et internet, approfondir leurs connaissances avec le carnet Initia'TIC.
La Communauté de communes s'est engagée depuis 2002, en partenariat avec le Conseil régional de Picardie, dans un programme d'équipement de sites de formation et de perfectionnement à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) appelé « Picardie en ligne ». L'objectif de ce programme est de se mobiliser pour lutter contre la fracture numérique. Les habitant du territoire du Pays de la Serre utilisent déjà Internet, l'informatique et les TIC dans leur environnement personnel et professionnel. La fréquentation pour l'année 2015 a été de 1847 entrées et 445 séances et 29 postes informatiques disponibles sur l'ensemble du territoire.

03.

PAYS DE LA SERRE
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

LE PAYS DE LA SERRE RESPECTUEUX DE SON TERRITOIRE

03.

LE PAYS DE LA SERRE
RESPECTUEUX DE SON TERRITOIRE
UN TERRITOIRE ENGAGÉ

Réalisation d'un assainissement non collectif

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

DÉFINITION

En France, le service public d'assainissement non collectif (SPANC) est chargé du contrôle de tous les systèmes d'assainissement effectuant la collecte, le traitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif.

Depuis le 4 mai 2006, la Communauté de communes du Pays de la Serre a mis en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif. C'est un service public local (et non une activité de police administrative), de nature industrielle et commerciale (SPIC) qui réalise des prestations en matière d'assainissement non collectif.

Sur les quarante-deux communes du Pays de la Serre, six disposent d'un réseau d'assainissement collectif et d'une unité de traitement : Barenton-Bugny, Chéry-les-Pouilly, Couvron-et-Aumencourt, Crécy-sur-Serre, Marle, Pouilly-sur-Serre et Remies, seules les habitations non raccordées et non raccordables de ces communes sont concernées par le SPANC. Les trente-cinq autres communes sont concernées par le SPANC.

Parmi celles-ci, trente-quatre communes ont réalisé leur zonage d'assainissement :

- dix-huit ont opté pour de l'assainissement collectif, mais à ce jour, aucune n'a réalisé les travaux de construction d'une unité de traitement et la pose des réseaux de collecte. En leur absence, ces communes sont concernées par le SPANC
- seize ont opté pour de l'assainissement non collectif et sont donc de plein droit concernées par le service

L'année 2015 représente la 9e année d'exercice plein et entier de la compétence assainissement non collectif.
Les contrôles de diagnostic des installations ont été achevées en 2015.
Selon le souhait des élus, la Communauté de communes du Pays de la Serre n'a pas débuté les contrôles de bon entretien et de bon fonctionnement.
La commission environnement a engagé une réflexion sur l'évolution du SPANC avec deux interrogations :

- la prise de compétence pour la réalisation des travaux
- la recherche de financement pour les propriétaires

Réunie le 30 juin 2015 à Montigny-sur-Crécy, elle a entendu le retour d'expérience de la commune-hôte sur la réalisation des travaux sous Maîtrise d'Ouvrage communale.
Consciente de la non reproductibilité de cette opération à l'échelle intercommunale faute de soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la commission environnement n'a pas souhaité solliciter une modification des statuts de la Communauté de communes du Pays de la Serre pour prendre la compétence travaux.
Au cours de l'année 2015, 10 installations neuves ou réhabilitées ont été réalisées et contrôlées. Le nombre de contrôles de conception et d'implantation s'élève quant à lui à 24.
Depuis 2011 et l'entrée en vigueur du diagnostic obligatoire en cas de vente, le SPANC effectue cette mission de diagnostic supplémentaire. Sur l'année 2015, le service a contrôlé dans le cadre de cette mission **74 installations** (soit près de 50% d'augmentation comparé à l'année passée).

ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES PRESTATIONS DU SPANC

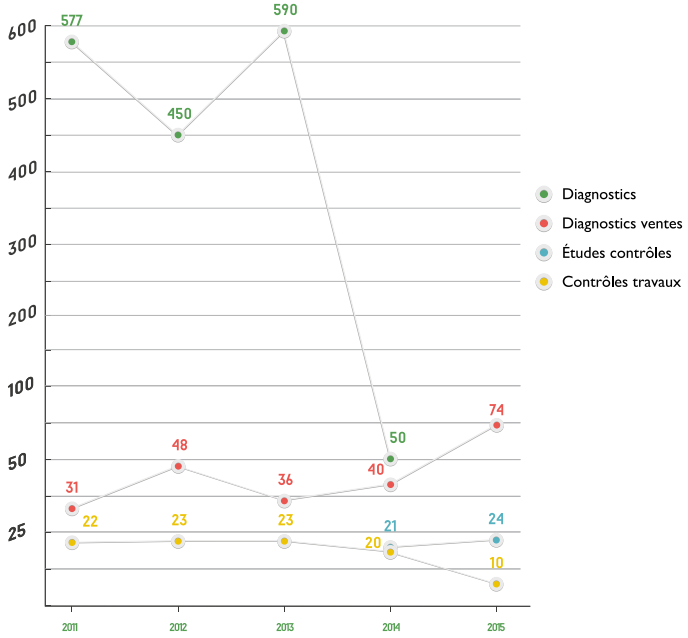

03.

LE PAYS DE LA SERRE
RESPECTUEUX DE SON TERRITOIRE
UN TERRITOIRE ENGAGÉ

Camion de ramassage des OMR en porte à porte

LA COLLECTE, LE TRI & LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

RAPPEL

La Communauté de communes du Pays de la Serre exerce la compétence «élimination des déchets ménagers et assimilés» depuis fin 1994.

Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers mis en place dessert les 42 communes du Pays de la Serre.

Il comprend :

- la collecte sélective des déchets ménagers en PAP (porte-à-porte) ordures ménagères résiduelles (OMR) et recyclables, réalisée par Véolia Propreté
- la collecte du verre en PAP, par Minéris
- la collecte et le traitement des déchets issus de déchèteries, réalisés par Véolia Propreté à l'exception du gardiennage réalisé en régie
- le traitement des déchets collectés en PAP, réalisé par Valor'Aisne, syndicat départemental du traitement des déchets auquel adhère la Communauté de communes depuis le 4 juillet 2002.

Depuis 1995, le service était financé par la REOM. En 2013, après étude, la Commission Environnement a proposé d'évoluer vers la REOM incitative (REOMi). En répondant aux impératifs du Grenelle, les élus souhaitaient oeuvrer pour une maîtrise des tonnages et des coûts.
Les foyers du territoire ont donc été équipés de bacs pucés pour les OMR : chaque présentation du bac (levée) est comptabilisée permettant l'établissement de la facture REOMi en fonction du volume de déchets produits. Au cours de l'année 2014, ce nouveau système a été testé : test du matériel, émission de facturation à blanc, hypothèses budgétaires, détection de cas particuliers, avant le passage à la REOMi réelle.

Depuis le 1er janvier 2015, le service est financé par la REOMi (à l'exception des logements en immeuble collectif restant en REOM).
Les ménages ont réduit de 5,22% leur production d'OMR par rapport à 2014 et augmenté de 3,1% le tonnage des déchets recyclables.

Un habitant de la Communauté de communes du Pays de la Serre produit en moyenne **170,6 kg d'OMR / an** contre 276 kg en moyenne nationale.

Consciente de la nécessité de conforter les excellents résultats de ce changement, la Commission Environement a choisi d'observer une période de stabilisation en 2015.

Elle a toutefois travaillé sur des mesures à mettre en oeuvre à court terme (opération poules, relance du compostage individuel, réflexion sur l'utilisation du broyat, travaux en déchetteries) et à moyen terme (évolution des tarifs, de la fréquence de collecte, renouvellement des marchés, ...)

L'année 2015 a vu également la mise en place d'un nouvel orgamisne : Eco-mobilier. La déchèterie de Crécy-sur-Serre accueille une benne destinée à la collecte gratuite des meubles. Le site de Marle devrait être équipé en 2017.

03.

LE PAYS DE LA SERRE
RESPECTUEUX DE SON TERRITOIRE
UN TERRITOIRE ENGAGÉ

Le sac de recyclage

LA COLLECTE, LE TRI & LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

ÉVOLUTION DU TONNAGE
DES OMR DEPUIS 5 ANS

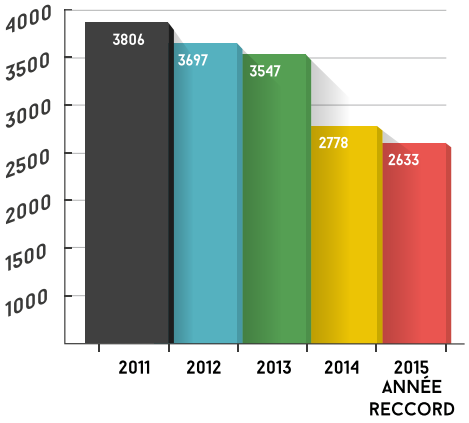

ÉVOLUTION DU TONNAGE
DES DÉCHETS RECYCLABLES DEPUIS 5 ANS

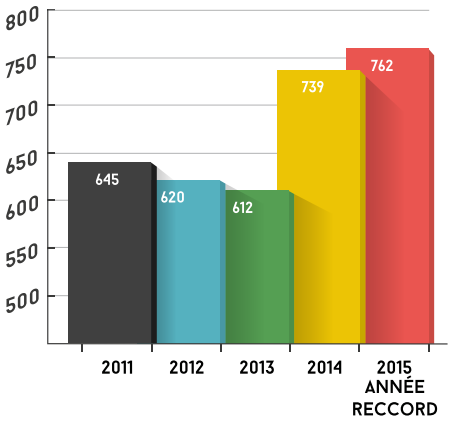

ÉVOLUTION DU TONNAGE
DU VERRE COLLECTÉ DEPUIS 5 ANS

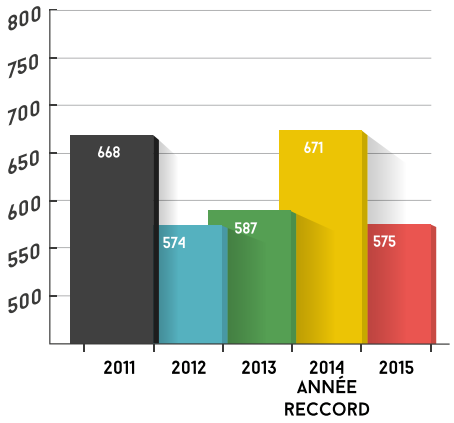

ÉVOLUTION DU TONNAGE DES DÉCHÈTERIES DEPUIS 5 ANS

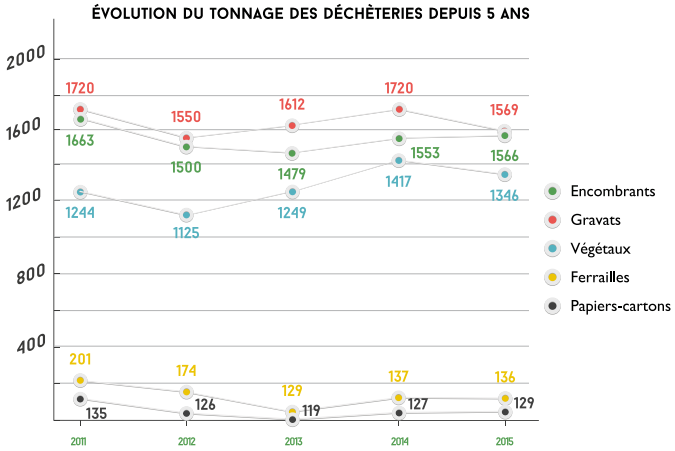

04.

PAYS DE LA SERRE
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

LE FONCTIONNEMENT DU PAYS DE LA SERRE

04.

LE FONCTIONNEMENT
DU PAYS DE LA SERRE
SERVICES ET EFFECTIFS

Les locaux de la Communauté de communes à Crécy-sur-Serre

EFFECTIFS DU PAYS DE LA SERRE

PYRAMIDE DES ÂGES PAR SEXE

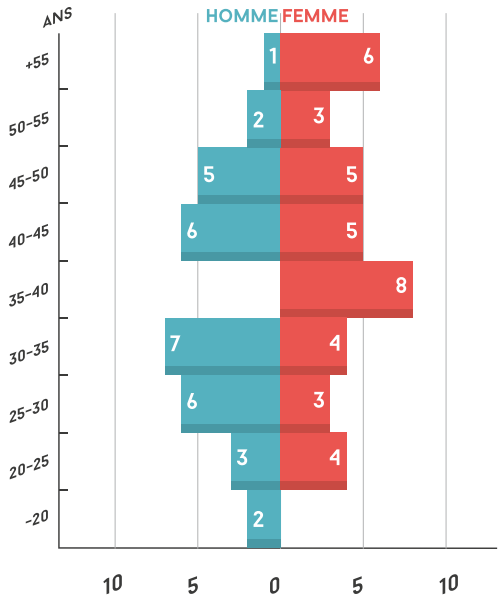

EFFECTIF GLOBAL PERMANENT

(au 31/12/2015 dont CDD et contrats insertion)

70 postes en 2015
38 femmmes
32 hommes

RECRUTEMENTS

131 postes ont été pourvus en 2015.

- Titulaires : **1**
- Contractuels en CDD : **5**
- Contractuels en CDDI (insertion) : **35**
- Remplaçants : **3**
- Saisonniers (ALSH) : **87**

FORMATION DES AGENTS

65,5 jours de formation ont été réalisés en 2015.

25 agents ont bénéficié d'une formation soit **72%** de l'effectif pour une moyenne de 2,62 jours de formation par agent.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE ET PAR SEXE

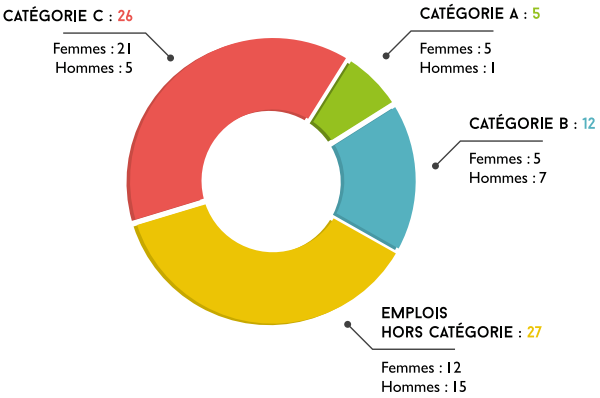

RÉPARTITION DU NOMBRE DE JOURS PAR TYPES DE FORMATION - ANNÉE 2015

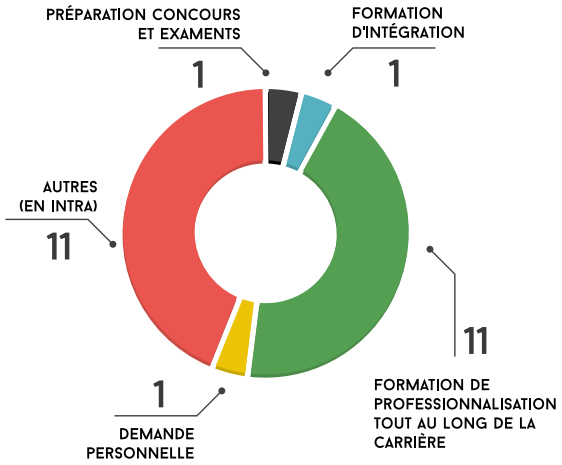

ORGANIGRAMME DES SERVICES

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Anthony BERTRAND

DÉCHETS MÉNAGERS SPANC - ÉCONOMIE URBANISME - SCOT PARC ÉOLIEN

Audrey VONFELDT
chargée de mission

DÉCHETS MÉNAGERS
Yoann GAUCHARD
animateur du tri
Sandrine PROISY
gestion REOMi
Denis QUENNELLE
planning - entretien
Arnaud STRACZEK
gardien déchetterie
Maryline TRONQUOY
gardienne déchetterie
Alexandre GILLES
remplacement gardiennage

SPANC
Jean-Alexis VIGNON
contrôleur spanc
Christelle CUVILLIEZ
secrétariat spanc

COMMUNICATION SALLES TIC

Caroline FRANQUET
chargée de mission

SALLES TIC
Freddy LACROIX
animateur tic

ACCUEIL - SECRÉTARIAT

Martine SEROUART
Christelle CUVILLIEZ
Marie-Josée MESDAG

COMPTABILITÉ

Céline LEDUC

RESSOURCES HUMAINES

Isabelle POURRIER

SERVICES TECHNIQUES

Denis QUENNELLE
responsable
Alexandre GILLES

ENFANCE - LOISIRS

Karine ZIBRICK
coordinatrice et parc matériel

Béatrice LENGRAND
directrice alsh
Barbara BACCI
animatrice ram
Stéphanie LEPETIT
animatrice petite enfance

PORTAGE DE REPAS CULTURE - INSERTION MAISON DE SANTÉ

Karen MATHIEU
chargée de mission

ÉCOLE DE MUSIQUE
Didier BREVOT
directeur
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (10 PERS)
Martine SEROUART
secrétariat

PORTAGE DE REPAS
Marie-Josée MESDAG
gestion portage de repas - vente ticket cantine
Sylvie MARTIN
portage de repas
Christophe PICQUET
portage de repas
Alexandre GILLES
remplacement portage de repas

INSERTION
Sylvie CLAERBOUT
accompagnatrice socioprofessionnelle
Véronique SCULFORT
encadrante
David ROHART
encadrant
Dominique MALIN
encadrant

ADS - ACCESSIBILITÉ

Karine ROGER
instructrice du droit des sols et animatrice accessibilité

Les personnes signalées en orange sont sous la responsabilité de différents services

04.

LE FONCTIONNEMENT
DU PAYS DE LA SERRE
FINANCES

Les locaux de la Communauté de communes à Crécy-sur-Serre

LES RECETTES

RÉSUMÉ

Les recettes du Pays de la Serre s'élèvent à 8.271.123,63€ pour l'ensemble des budgets. Les recettes réelles de fonctionnement 2015 sont de 7.086.473,70€ et les recettes réelles d'investissement à 1.184.649,93€.

Le territoire de la Communauté de communes a bénéficié du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Il vise à réduire les inégalités entre les territoires en attribuant aux collectivités les plus défavorisées une partie des ressources des collectivités les moins défavorisées. 350.951€ ont ainsi été alloués au territoire et répartis à hauteur de 131.961€ à la Communauté de communes et 210.930€ aux communes.

La Communauté de communes est contributrice au Fonds National de Garantie Individuelles des Ressources (FNGIR) par un reversement de 103.667€.

PRODUITS FISCAUX REÇUS

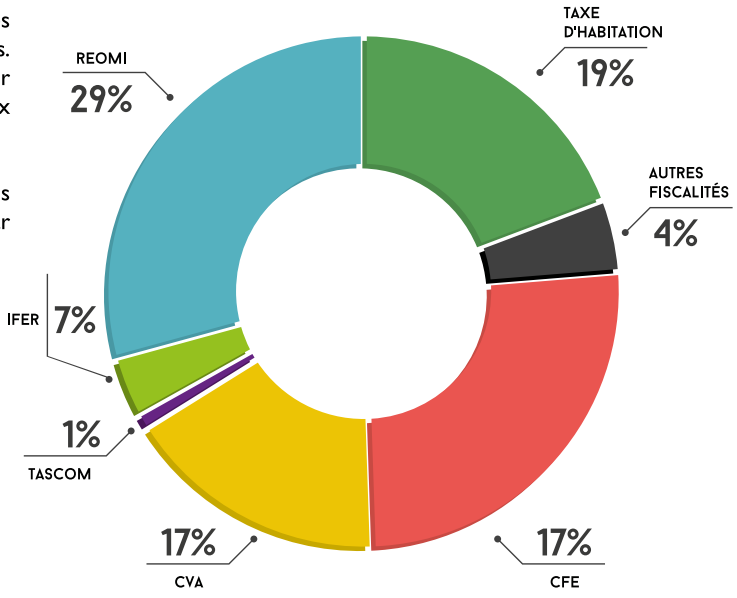

LES RECETTES RÉELLES

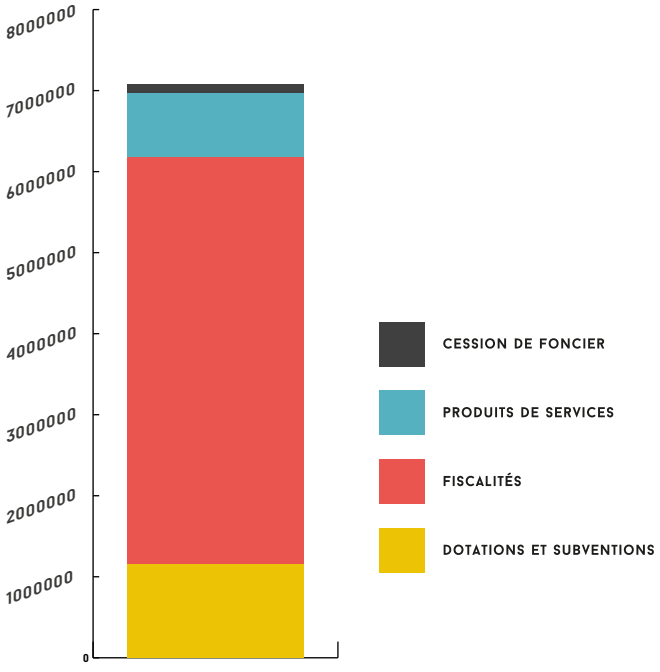

LES RECETTES D'INVESTISSEMENTS

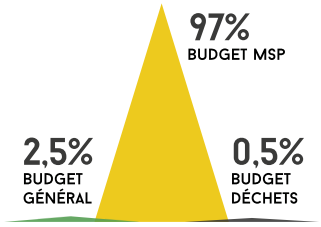

04.

LE FONCTIONNEMENT
DU PAYS DE LA SERRE
FINANCES

Les locaux de la Communauté de communes à Crécy-sur-Serre

LES DÉPENSES

RÉSUMÉ

Les dépenses du Pays de la Serre s'élèvent à environ 8 millions d'€ pour l'ensemble des budgets en dépenses consolidées au compte administratif. Elles intègrent le budget principal de la collectivité et ses 6 budgets annexes.

Au niveau consolidé, au 31 décembre de cette même année, 70,73% de la dette communautaire est à taux variable*, contre une dette 100% à taux fixe au 31 décebre 2015. Toutefois, le taux moyen de la dette communautaire a été fortement porté à la baisse pour atteindre 2,34% comparé à 4,21% l'an dernier.

** le risque de taux est toutefois limité compte tenu des conditions de taux (taux du livret A + 1%)*

LES DÉPENSES CONSOLIDÉES

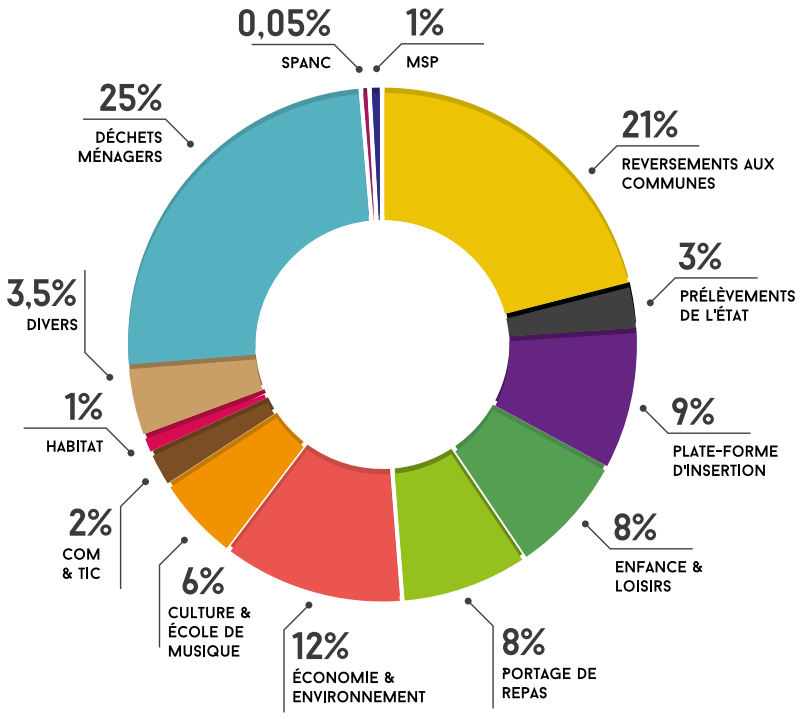

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

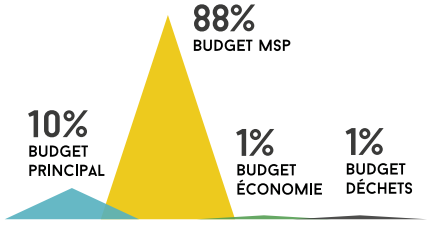

04.

LE FONCTIONNEMENT DU PAYS DE LA SERRE **FINANCES**

Les locaux de la Communauté de communes à Crécy-sur-Serre

L'ÉQUILIBRE DES COMPTES

BUDGET PRINCIPAL	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
Investissement	-130.976,83€	0€	76.180,67€	-51.796,16€
Fonctionnement	2.596.095,29€	130.976.83€	364.101,78€	-2.829.220,24€
Totaux	2.465.118,46€	130.976.83€	443.282,45€	2.777.424,08€

MSP	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
Investissement	-901.165,91€	0€	13.005,88€	-888.160,03€
Fonctionnement	100.000,00€	100.000,00€	224.659,40€	224.659,40€
Totaux	-801.165,91€	100.000,00€	237.665,28€	-663.500,63€

IMMEUBLE ZA LA PRAYETTE	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
Investissement	12.826,79€	0€	-12.912,24€	-85,45€
Fonctionnement	49.202,64€	4.107,21€	13.928,69€	59.024,12€
Totaux	62.029,43€	4.107,21€	1.016,45€	58.938,67€

IMMEUBLE TRÉSORERIE	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
Investissement	-9.367,77€	0€	-5.632,23€	-15.000€
Fonctionnement	14.381,70€	9.367,77€	16.279.87€	21.293,80€
Totaux	5.013,93€	9.367,77€	10.647,64€	6.293,80€

ZAE INTERCOM LA PRAYETTE	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
Investissement				
Fonctionnement	108.363,47€	0€	50.000,00€	158.363,47€
Totaux	108.363,47€	0€	50.000,00€	158.363,47€

SERVICE ÉLIMINATION DES DÉCHETS	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
Investissement	35.454,95€	0€	1.372,91€	36.827,86€
Fonctionnement	487.879,08€	0€	56.328,38€	544.207,46€
Totaux	523.334,03€	0€	57.701,29€	581.035,32€

SPANC	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
Investissement				
Fonctionnement	-120,19€	0€	802,57€	682,38€
Totaux	-120,19€	0€	802,57€	682,38€

Pays de la Serre
Communauté de Communes

1 rue des telliers
02270 Crécy-sur-Serre
Tél : 03 23 80 77 22
Fax : 03 23 80 03 70
@ : contact@paysdelaserre.fr